

POUR LA LIBERTÉ!...

Sur l'ordre du *Conseil fédéral* le procureur de la Confédération a fait arrêter Vittorio Jaffei, sous l'inculpation de complicité dans le meurtre du roi Humbert. Le gouvernement italien réclame l'extradition du prétendu coupable. Celui-ci, incarcéré à Bellinzone, attend dans les prisons helvétiques la décision du *Tribunal fédéral* auquel le cas a été soumis. Jaffei proteste contre l'inepte accusation et prouve, par un alibi soutenu par de nombreux témoins, sa présence à Bâle au moment de la mort du roi d'Italie.

Au lendemain de l'acte de Bressi des milliers de personnes, des travailleurs surtout, furent arrêtées sur toute l'étendue de la péninsule. Les unes parce qu'elles étaient soupçonnées d'anarchisme, les autres parce qu'elles avaient manifesté trop ouvertement leur joie du fait accompli; d'autres encore pour n'avoir pas fait montre d'une indignation de commande. Pendant des mois des centaines de travailleurs se rongèrent les poings dans les cachots de la monarchie ébranlée, sous l'inculpation de participation à un complot, toujours la même, celle qui est reproduite contre Jaffei et soutenue par le procureur fédéral. Si, donc, ces travailleurs s'étaient trouvés sur le territoire suisse, la même accusation aurait pu leur faire goûter des prisons helvétiques et les mettre dans la situation de celui qui attend, angoissé, la décision du *Tribunal fédéral*. Complot grandiose, en vérité, puisque l'Italie ouvrière, l'Italie qui peine pouvait être englobée dans cette accusation. Tous ces travailleurs qui construisent nos maisons, creusent nos canaux, percent des tunnels dans le flanc de nos montagnes et y laissent leurs os, reçurent la nouvelle de la mort du roi sans regret sinon sans réjouissance, et, pour cette raison, auraient pu être traités comme le fut l'anarchiste arrêté!

Le *Tribunal fédéral* va-t-il faire payer à Jaffei l'antipathie populaire contre la maison de Savoie? Aurons-nous une infamie nouvelle à ajouter à la longue théorie de celles qui nous ont valu le mépris des peuples aspirant à la liberté? L'avenir nous l'apprendra. Pour nous, sans avoir confiance en la conscience des juges, nous ne croyons pas qu'ils voudront s'abaisser jusqu'à répondre par un satisfecit à la volonté du gouvernement italien; nous ne pouvons pas croire que la haine du possédant pour l'anarchiste, dont les juges ne sont pas exempts, puisse leur faire commettre sciemment un pareil déni de justice. Nous ne voulons pas croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'ils puissent ratifier, par un arrêt désormais historique, les mesures prises, contre une idée et ceux qui la revendiquent, à ce fameux colloque de Rome où des policiers purent se livrer sans contrôle aux fantaisies les plus extravagantes dirigées contre le droit public.

Sans doute, dans ce pays, il ne s'est pas encore élevé une voix du sein de la bourgeoisie contre les prétentions du gouvernement italien; seuls, quelques travailleurs isolés protestent, mais ce sont des travailleurs pauvres, c'est-à-dire sans influence. Seulement, dirons-nous, l'indifférence d'un public sans passion, si ce n'est celle de se donner des maîtres, peut-elle aggraver la situation de celui qui attend des juges? La liberté d'un homme est-elle donc subordonnée aux sympathies plus ou moins vives, plus ou moins nombreuses qui l'ont soutenu? Le silence qui se fait dans ce pays lorsqu'une infamie se trame est-il la condamnation anticipée de l'homme contre qui elle est dirigée? Oh! nous ne savons que trop qu'un mouvement d'opinion a toujours une bonne influence; les juges se sentent soutenus et les gouvernants hésitent à commettre l'ultime infamie qui les rendrait impopulaires. Cela prouve seulement que les juges ne sont pas réellement indépendants et que des intérêts de classe peuvent entrer en ligne de compte dans leurs délibérations; cela prouve aussi que les gouvernants spéculent sur l'inconscience et la lâcheté populaires et qu'ils sont bien ainsi l'émancipation d'un peuple en marche vers l'avilissement.

Et la faute en retombe tout entière sur la bourgeoisie. Par sa courte vue et dans sa peur des revendications socialistes, elle est prête à sacrifier les libertés dites nécessaires; dans chaque travailleur qu'elle affame elle voit un ennemi qui se lèvera contre elle pour lui reprocher son égoïsme. «*Qu'il*

meure! c'est un de moins, qui n'élèvera plus la voix pour attester que la société est mauvaise». Et puis, je vous le demande, un travailleur, s'occuper d'un travailleur, d'un homme qui s'est permis d'avoir des idées personnelles, de sortir du rang et de partager avec ses frères de peine la somme des connaissances qu'il a acquises; est-ce que cela a le sens commun? Tous ces jeunes bourgeois qui vibraient tant lorsque l'affaire Dreyfus battait son plein sont donc vidés, finis, incapables d'avoir assez de générosité pour prendre la défense d'un ouvrier. Avant de s'alarmer à l'annonce d'une infamie en voie de perpétration, ils veulent savoir comment la victime est reniée. Suivant le chiffre ils s'enflammeront; leur enthousiasme juvénile prend feu suivant la fortune de la victime; ils sont fils de leurs pères, mercantis et trafiquants; ils n'ont entendu parler que de cotes et de bourse et c'est le foyer où se chauffe leur jeunesse. Quelle chute!

Eh bien! ce que la bourgeoisie est incapable de faire, c'est à la classe ouvrière à l'accomplir. Sans nous occuper de savoir si la victime est un travailleur ou un bourgeois, ni quelles sont ses opinions, c'est à vous, ouvriers, qu'il appartient d'élever la voix. En restant indifférents, vous ouvririez la porte par laquelle fileront une à une les libertés qui semblaient acquises; en ne mettant pas le holà aux compromissions gouvernementales, en laissant faire, en n'opposant aucune résistance aux lâchetés officielles vous amènerez le pays à la plus coupable indifférence, dont vous serez les premières victimes.

Il ne s'agit pas d'attendre la décision du *Tribunal fédéral*, car même s'il repoussait la demande des gouvernants italiens, Jaffei n'en serait pas moins expulsé par le *Conseil fédéral* pour donner satisfaction quand même au demandeur et, sachez-le, cette extradition, refusée par le *Tribunal fédéral*, serait un fait accompli si Jaffei, expulsé, était conduit à la frontière italienne où des carabiniers, avertis, vous l'entendez bien, le prendraient des mains mêmes des gendarmes helvétiques. C'est cette infamie qu'il faut empêcher; devant notre indifférence le *Conseil fédéral* ferait ce qu'il a déjà fait maintes fois, car cela a été fait, rappelez-vous le train complet de travailleurs remis aux carabiniers du roi; rappelez-vous cette honte dont le pays ne pourra jamais effacer la tache! Ne laissez pas périmer votre droit de protestation! Vous aurez ainsi l'estime des travailleurs du monde entier. Votre protestation sera l'œuvre de la solidarité; vous prouverez que la classe ouvrière a conscience de ses actions et de la mission qui lui est dévolue dans l'histoire de l'humanité, celle de fonder l'union des peuples sur les ruines de la société capitaliste. A l'internationalisme des bourgeois et des gouvernements, consacré par l'espionnage, la délation et les lois répressives, vous opposerez l'internationalisme ouvrier fait de solidarité effective et consacré par un effort commun vers la liberté. A chaque jour suffit sa peine; aujourd'hui c'est l'affaire Jaffei; liquidons-la par une énergique protestation et demain on nous trouvera prêts à protester encore, que la nouvelle victime de nos gouvernants soit un ouvrier ou un bourgeois. Chaque lutte nouvelle nous rendra plus forts et nous prendrons enfin conscience, camarades, travailleurs, de nos propres ressources d'énergie pour les luttes futures.

Georges HERZIG.
